XVI EMES JOURNEES NATIONALES D'ERGOTHERAPIE

Lattes
(Pôle Autonomie Santé)

18 - 19 novembre 2027
MONTPELLIER

**Ergothérapie en neurologie :
(ré)éduquer, réadapter, réinsérer,
innover pour accompagner.**

APPEL À COMMUNICATION

La pratique de l'ergothérapie en neurologie connaît aujourd'hui des évolutions rapides. C'est dans ce cadre que l'ANFE a décidé d'organiser les :

**XVIèmes Journées Nationales d'Ergothérapie,
les 18 et 19 novembre 2027, à Lattes (Pôle Autonomie Santé) à côté de Montpellier.**

Thème :
Ergothérapie en neurologie : (ré)éduquer, réadapter, réinsérer, innover pour accompagner.

Ces journées visent à offrir aux ergothérapeutes exerçant en neurologie un état des lieux actualisé des outils disponibles dans leur pratique. Rythmées par des temps d'échanges et de débats, elles permettront d'enrichir le raisonnement clinique et de soutenir une pratique centrée sur l'activité et fondée sur les données probantes.

Venez partager la richesse et la diversité de vos pratiques, enrichir vos connaissances et renforcer notre identité professionnelle :

- Si vous travaillez auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées et que l'atteinte neurologique a une place particulière dans votre pratique,
- Si vous intervenez en milieu hospitalier ou en clinique de soins médicaux et de réadaptation (SMR), durant la phase aiguë, subaiguë ou chronique dans la rééducation d'une atteinte neurologique,
- Si vous accompagnez la personne à domicile, en équipe mobile ou en service de soins, pour maintenir son autonomie dans son environnement de vie,
- Si vous exercez en structure médico-sociale auprès d'enfants, d'adultes ou de personnes âgées en situation de handicap neurologique
- Si vous accompagnez le maintien ou le retour à l'emploi d'une personne après une atteinte neurologique,

- Si vous êtes spécialisé(e) dans le conseil en aides techniques ou concerné·e par la prescription des VPH,
- Si vous intervenez dans l'adaptation du logement,
- Si vous participez à la coordination du parcours de soin, entre la ville, l'hôpital et le médico-social,
- Si vous êtes engagé(e) dans la prévention, les parcours d'éducation thérapeutique du patient, ou tout autres pratiques innovantes en neurologie,
- Si vous êtes engagé(e) dans la recherche ou le milieu associatif en neurologie,
- Si vous avez envie de partager des pratiques qui se basent sur des données probantes.

Les propositions de communication peuvent prendre trois formes :

- **Une communication orale en séance plénière** : 15 minutes de présentation, suivies de 5 minutes de questions/réponses.
- **Un atelier pratique** : d'une durée de 1h30, réunissant une trentaine de participants maximum. Les thèmes les plus spécifiques pourront être proposés sous ce format afin de permettre aux participants d'approfondir certaines pratiques et de repartir avec des éléments directement applicables à leur contexte professionnel (exemples : nouvelles technologies, positionnement, techniques de rééducation…).
- **Un poster affiché** : pour présenter et valoriser vos travaux, projets, expériences ou initiatives en ergothérapie neurologique.

Les propositions de communication doivent être envoyées sous format électronique, dans un document Word, **avant le 15 décembre 2026**, à l'adresse suivante : jne2027@anfe.fr.

Elles doivent contenir :

• Le **titre** de la communication
• Les **auteurs** (noms, prénoms, profession, diplômes, lieux d'exercice, coordonnées)
• Le **type d'interventions** souhaité (plénière, atelier ou poster)
• La **mention des communications orales** et **publications antérieures** sur votre travail
• Le **résumé** (de 350 à 500 mots)
• Les **mots clés** (3 à 5)
• Une **bibliographie** avec 3 sources minimum

Comment faire votre proposition de communication ?

Téléchargez et complétez le formulaire de réponse à l'appel à communication et renvoyez-le, **avant le 15 décembre 2026** par mail à jne2027@anfe.fr en indiquant en objet du mail « JNE 2027 neurologie - Proposition appel à communication ».

Procédure d'acceptation des propositions :

Les auteurs recevront **avant le 28 février 2027**, un courrier indiquant l'acceptation ou non de leur proposition de présentation et sous quelle forme (orale, poster), ainsi que les modalités horaires et logistiques.

En qualité d'orateur (pour les communications orales uniquement), votre inscription à l'ensemble du congrès, vos déplacements, votre hébergement ainsi que les frais de bouche seront pris en charge par l'ANFE **(dans une limite de 400€). Les personnes présentant des posters ne bénéficient pas de l'inscription ni du défraiement et devront apporter leur poster imprimé.**

Nous avons hâte de vous lire !

Le comité de pilotage des JNE 2027